

**COMMUNE DE RUMERSHEIM-LE-HAUT**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA  
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
RUMERSHEIM-LE-HAUT  
du 26 mai 2026**

**Sous la Présidence de Madame la Maire, Caroline GROTZINGER.**

Madame la Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 h 00.

**PRESENTS** : M. BADER Hervé, M. DISS Eric, Mme EGERT Marion, M. GALLIATH Eric, M. GENDRON Pierre-Julien, M. GRANDPIERRE Antoine, M. HAUTER Laurent, Mme LACK EYFRIED Solène, Mme SARRON Coralie, M. THUET Mathias, M. GRAGNIC Alan, Mme GHIRINGHELLI Marie

**ABSENTS EXCUSES** : Mme DA SILVA Eva, Mme FIMBEL Morgane

**PROCURATIONS** : Mme FIMBEL Morgane à M. DISS Eric, Mme DA SILVA Eva à Mme EGERT Marion

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour :**

1. Désignation secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2026
3. Convention ADAUHR
4. Subvention exceptionnelle football
5. Décision modificative de crédits
6. Autorisation de recherche de sponsors pour le basket
7. Aménagement du club house
8. Occupation des salles pour les enterrements
9. Repas atelier bricolage
10. Décisions du maire dans le cadre des délégations
11. Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach
12. Divers
13. Informations

**1. Désignation secrétaire de séance**

Après délibération, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme LACK EYFRIED Solène comme secrétaire de séance.

## **2. Approbation du procès verbal de la séance du 14 avril 2026**

Après délibération, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 14 avril 2026.

## **3. Convention ADAUHR**

M. GENDRON Pierre-Julien présente à l'Assemblée le projet de convention d'assistance au maître d'ouvrage proposée par l'ADAUHR-ATD portant sur la rénovation de l'école élémentaire avec intégration du périscolaire. Il précise que ce projet a été mailé aux conseillers municipaux pour prise de connaissance. Le coût de la prestation de la phase 1 (tranche ferme) étude de faisabilité s'élève à 7 993,80 € TTC (avoir de 1 090,20 € TTC déduit).

M. DISS Eric trouve que cette prestation est chère. M. GENDRON Pierre-Julien répond que ce sont les prix appliqués dans le monde des collectivités locales, et que nous sommes plus ou moins liés à l'ADAUHR en raison de l'annulation de la convention précédente et transformation en cette nouvelle convention.

Madame la Maire propose à l'Assemblée que l'étude de faisabilité, une fois terminée, soit analysée en commission puis en conseil municipal, et ensuite les enseignantes et le périscolaire seront consultés, dans un esprit de concertation.

M. GRANDPIERRE Antoine rend attentif à la nécessité de rendre compatible le phasage des travaux et les périodes d'enseignement.

Madame la Maire souligne l'importance de rendre le périscolaire pérenne pour maintenir les effectifs scolaires.

Mme EGERT Marion rappelle le caractère urgent d'adapter le périscolaire (superficie, etc), les Foyers Clubs d'Alsace reconduisant la convention d'année en année dans cette attente.

Après délibération et après un vote à main levée (2 abstentions, 13 pour), le Conseil Municipal décide d'approuver la convention d'assistance de l'ADAUHR et autorise Madame la Maire à la signer.

## **4. Subvention exceptionnelle football**

Madame la Maire informe l'Assemblée que le club de football de Rumersheim-le-Haut fêtera ses 50 ans le 21 juin 2026. A cette occasion, le club a sollicité une subvention exceptionnelle afin de financer la rénovation des abris de touche et du garage.

Madame la Maire propose d'allouer une enveloppe de 1 000 €. Cette somme s'inscrit dans la continuité des pratiques communales, correspondant au montant perçu par la Musique Concordia pour ses 100 ans en 2025.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour cette subvention de 1 000 € qui sera imputée au compte 65748.

## **5. Décision modificative de crédits**

Madame la Maire informe l'Assemblée qu'il est nécessaire d'émettre un mandat au compte 673 pour titre annulé (sur exercices antérieurs) d'un montant de 0,37 € (titre en doublon en 2025 relatif au prélèvement à la source). En l'absence de crédits au chapitre 67, Madame la Maire propose de prendre une décision modificative de crédits.

Ainsi, après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative de crédits suivante (DM n° 1-2026) :

- cpte 615221 : - 200 €
- cpte 673 : + 200 €

## **6. Autorisation de recherche de sponsors pour le basket**

M. GENDRON Pierre-Julien informe l'Assemblée que lors de la réunion associations-municipalité du 16 avril 2026, la question de l'installation de panneaux de sponsoring dans la salle des sports a été abordée. Cette initiative, destinée à générer des revenus supplémentaires pour le club de basket, a reçu un avis favorable unanime de la part des présidents des associations.

Les modalités techniques (emplacement, amovibilité ou masquage rapide pour les événements privés ou de location de salle) ont été évoquées. Ces points et d'autres feront bien sûr l'objet d'une collaboration étroite entre le club de basket et la municipalité.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à l'installation de panneaux de sponsoring.

## **7. Aménagement du club-house**

M. GENDRON Pierre-Julien informe l'Assemblée que la question de l'aménagement intérieur du club house a également été soulevée lors de la réunion associations-municipalité du 16 avril 2026. À l'initiative du club de football, soutenu par le club de basket-ball, une discussion a été engagée pour rendre le lieu plus chaleureux, plus coloré.

Cette proposition a recueilli la validation des présidents d'associations.

Les modalités précises de mise en œuvre seront définies en étroite collaboration entre les clubs de basket et de foot, et la municipalité.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce projet.

## **8. Occupation des salles pour les enterrements**

Madame la Maire propose de régulariser la gratuité des salles communales pour l'organisation de la collation funéraire, en faveur des familles dès lors que le défunt réside à Rumersheim-le-Haut.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à cette proposition.

## **9. Repas atelier bricolage**

Madame la Maire rappelle à l'Assemblée le travail remarquable de l'atelier bricolage regroupant des membres bénévoles qui tout au long de l'année fabriquent des décorations pour embellir nos rues et places tout au long de l'année.

Elle suggère de renouveler l'invitation annuelle des bénévoles (accompagnés de leurs conjoint/conjointes) à un moment de convivialité (pot ou repas) en guise de remerciement. Il est précisé que les membres du conseil municipal qui se joindront à l'événement prendront leur part à leur charge.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

## **10. Décisions du maire dans le cadre des délégations**

Madame la Maire expose à l'Assemblée ce qui suit :

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délégations accordées à Madame la Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 et du 14 avril 2026,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Madame la Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- Vente à la commune de Blodelsheim d'un équipement CPI (suite intégration de M. SCHUTZ Kilian) pour un montant de 1 197,84 €.
- CPI toiture plateforme d'entraînement, entreprise TOBENA, pour un montant de 16 330,52 € TTC.

## **11. Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach**

Madame la Maire donne les informations suivantes :

- Réunion Conseil Communautaire le 27 avril 2026 avec notamment élection des représentants de la CCARB dans certaines instances extérieures :
  - Syndicat Mixte « Les Molènes » : les 7 maires de l'ancienne COMCOM Essor du Rhin
  - SCOT Colmar-Rhin-Vosges : Pierre-Julien Gendron (titulaire), Caroline Grotzinger (suppléant)
  - Création de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) avec les 29 maires de la COMCOM comme membres
- Réunion Conseil Communautaire le 18 mai 2026 avec la désignation des membres
  - du syndicat mixte des cours d'eau et des canaux de la plaine du Rhin pour la COMCOM. Pour Rumersheim-le-Haut, Eric DISS a été désigné comme titulaire.
  - du conseil d'administration de l'Office du Tourisme. Sur les 16 élus à désigner, Pierre-Julien GENDRON a été retenu pour Rumersheim-le-Haut.

## **12. Divers**

Néant

## INFORMATIONS

Madame la Maire donne les informations suivantes :

- ◆ Démission de M. ARMAND Sébastien, adjoint administratif stagiaire, réceptionnée le 4 mai 2026, avec date d'effet au 31 mai 2026. Ce départ intervient pour convenances personnelles. Nous remercions Sébastien pour le travail accompli et lui souhaitons une bonne continuation dans ses futurs projets. Nous avons immédiatement engagé le recrutement d'un nouvel assistant services à la population avec l'aide du Centre de Gestion avec lequel une convention a été signée. La date limite de dépôt des candidatures est le 6 juin 2026 et les premiers entretiens se dérouleront à la mi-juin.
- ◆ Le sénateur KLINGER est venu à notre rencontre en mairie le 23 avril 2026.
- ◆ Jeunes saisonniers pour cet été : 6 candidatures ont été déposées.
- ◆ Désignation des grands électeurs en vue des élections sénatoriales

Tous les 3 ans, la moitié des sénateurs est renouvelée par suffrage indirect, via un collège électoral composé d'environ 160 000 « grands électeurs » dont 95 % sont des délégués de conseils municipaux. Cette année, 178 sièges seront renouvelés sur les 348 sièges qui composent la totalité du Sénat.

Le renouvellement concerne les sénateurs de notre département, en poste depuis 2020.

Le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 fixe la date de ces prochaines élections sénatoriales au 27 septembre 2026 et précise que l'élection des délégués et des suppléants des conseils municipaux entrant dans le collège électoral est fixée au vendredi 5 juin 2026.

◆ Le vendredi 29 mai à 14h en mairie de Rumersheim (car nous sommes tête de liste), aura lieu le tirage au sort de désignation des jurés d'assise. Dans le Haut-Rhin, il y a 1 juré pour 1300 habitants, ce qui conduit à un regroupement de communes entre Rumersheim-le-Haut et Roggenhouse.

Trois noms seront tirés au sort à partir des listes électorales fusionnées des deux communes. Cette étape constitue une présélection (ou liste préparatoire) et ne préjuge pas de la désignation finale des jurés par la commission départementale.

- ◆ Un rééquilibrage de la teneur en sable des terrains de football sera prochainement effectué. Afin de minimiser les coûts, l'opération sera menée en régie interne par nos agents techniques (entreprise extérieure : 3 700 € par terrain).
- ◆ Invitation du CNPE de Fessenheim pour une visite du site.

## TOUR DE TABLE

### ❖ **M. GENDRON Pierre-Julien :**

- Rencontre sur place avec le CAUE pour le projet d'aménagement du monument aux morts et de la place de l'église. Voir si la prestation est finalement payante.
- Mise à jour en cours des arrêtés de circulation et de stationnement.
- Deux demandes d'étudiants (végétation du cimetière et salle de musique).
- Subventions pour le remplacement des buts de football FFF et Région : plus de crédits disponibles actuellement, mais les

dossiers de demande peuvent tout de même être déposés pour la prochaine ouverture de crédits.

- Projet de mise en place d'une chaîne whatsapp de diffusion d'informations à la population.
- Le biotube rencontre des dysfonctionnements fréquents. Consciente de cette situation, la commune s'est rapprochée des services de la CCARB afin d'évaluer les différentes solutions possibles et mettre en œuvre les mesures les plus adaptées pour résoudre durablement ce problème.
- Rencontre avec la société RTL et M. KIEFFER Gilles au sujet du besoin en foncier de RTL. Le dossier avance et contact a été pris avec la CCARB.
- Ouverture des comités consultatifs aux habitants : 4 à 5 personnes intéressées à ce jour. Un point sera fait lors de la prochaine réunion du conseil municipal de juin 2026.

❖ **Mme LACK EYFRIED Solène :**

- Planning d'occupation des salles Joynit : les associations apprécient de pouvoir consulter le planning mais la partie concernant les demandes de réservation est moins pratique. Test en cours d'un calendrier partagé, à valider avant septembre 2026 pour éventuellement mettre un terme à l'application Joynit.

❖ **M. THUET Mathias :**

- Réfection le 26 mai 2026 par l'entreprise Colas de la portion de trottoir rue de l'École, à charge des entreprises l'ayant abîmé.
- La CEA a programmé la réfection de la couche de roulement de la RD468,
  - sur le tronçon reliant Rumersheim-le-Haut et Bantzenheim les 3 et 4 juin 2026. Une déviation sera mise en place.
  - en agglomération le vendredi 5 juin 2026 (date susceptible d'évoluer en fonction de la météo). Des travaux d'effacement du marquage au sol sont programmés pour le mercredi 27 mai 2026 afin de préparer le support de chaussée. Une circulation en alternat manuel par piquet sera mise en place pour ces 2 dates. Il ne sera plus possible d'intervenir sur ce tronçon pendant les 3 prochaines années. De plus, le marquage au sol sera à la charge de la commune.
- Stockage des matériaux sur le parking avant de la salle de musique.
- Intervention d'Electricité Beringer sur différents bâtiments le 27 mai 2026, suite rapports de vérification de Véritas.
- Journée citoyenne 2026 : toutes les idées de chantiers sont les bienvenues.

❖ **Mme SARRON Coralie :**

- Musicales du Rhin le 13 septembre 2026 : concert dans la commune, reste le lieu à définir.

- Travail en cours avec Mme FIMBEL Morgane pour le design du t-shirt Journée Citoyenne, qui sera réutilisable d'une année sur l'autre.
- ❖ **M. GALLIATH Eric :**
  - Eclairage public : l'abonnement des 9 répartiteurs a été réajusté à la baisse avec le fournisseur. La baisse mensuelle de l'abonnement passant de 341,55 € HT à 119,23 € HT, permet de générer une économie annuelle de 2 668 € HT.
  - Essais en cours pour la modulation de l'éclairage sur différentes tranches horaires.
- ❖ **Mme EGERT Marion :**
  - RDV avec les enseignantes (école élémentaire : tri à faire au sous-sol et mise en place d'étagères, poubelle à remplacer ; école maternelle : nettoyage du cabanon à prévoir, éventuellement pendant la JC, discussions sur le ménage, solution de rangement dans la salle de motricité).
  - Foyers Clubs d'Alsace : RDV en mairie avec Madame la Maire au sujet de la prochaine convention, voir si on maintient le nombre actuel d'élèves.  
Participation à l'AG avec Mme DA SILVA Eva. Possibilité d'avoir également des conseils concernant des projets autour des seniors.
  - Conseil Municipal des Enfants : visite de la station d'épuration le 29 mai 2026.
  - RDV sur le thème de la sécurité et de la prévention des écoles le 28 mai 2026.
- ❖ **M. GRANDPIERRE Antoine :**
  - CME en lien avec quel comité ? Avec le Comité éducation et jeunesse.
  - Facture TOBENA pour la plateforme d'entraînement : les crédits étaient prévus ? Réponse : oui.
- ❖ **M. DISS Eric :**
  - La rencontre avec la société Heidelberg Materials a-t-elle eu lieu ? Réponse : elle aura lieu le 30 juin 2026. M. GENDRON Pierre-Julien rajoute qu'il est en attente du projet de convention pour l'avance de foretage.
- ❖ **M. HAUTER Laurent :**
  - Quels sont les retours de la rencontre avec Tentations Croquantes ? Réponse : l'habillage intérieur de la porte de service (côté est) mise en place en 2023 est toujours en attente. Ils sollicitent une intervention rapide pour réaliser les finitions et calfeutrer les trous (qui laissent passer courants d'air et fourmis).

La séance a été levée à 21 h 41.

Pour extrait conforme  
Rumersheim-le-Haut, le 29 mai 2026  
La Maire Caroline GROTZINGER

